

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris  
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 82

Automne 2014

## Sommaire

- ❑ **Une Clémentine économie** **2**  
*Jean-Paul Brasseur à partir du livre de Yoland Bresson*
- ❑ **Opposition de Jean-Marie Harribey au Revenu d'Existence** **5**  
*Jean-Marie Harribey*
- ❑ **Réponse de Jean-Éric Hyafil à Jean-Marie Harribey** **6**  
*Jean-Eric Hyafil*
- ❑ **Réponse de Jacques Berthillier à Jean-Marie Harribey** **8**  
*Jacques Berthillier*
- ❑ **Nouvelles de l'Association** **9**

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

---

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.  
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

---

Courriel : [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr) – Site : [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)

# Une clémente économie « au-delà du Revenu d'existence »

(éditions L'Esprit Frappeur, 2008)

*En hommage à Yoland Bresson, comme le fait Vivant Belgique dans son n° 171, d'octobre 2014 nous reprenons ici une de nos anciennes publications : « Un extrait du condensé rédigé par Jean-Paul Brasseur, responsable de Vivant-Europe, à partir du livre de Yoland Bresson : La Clémente économie ».*

## 1. Vers une nouvelle société

*Liberté, égalité, fraternité.*

Quand la liberté avance, il semble qu'inexorablement, l'égalité doive reculer pour donner libre court aux égoïsmes. C'est ce que paraît démontrer l'expérience du capitalisme libéral s'étendant au monde entier et réciproquement : « Quand, on veut imposer une plus grande égalité, c'est la liberté qui recule. », (Ce fut le cas en Union Soviétique)

Il semble donc y avoir **opposition entre la Liberté et l'Égalité, bouchant la voie à la Fraternité.**

Un autre monde est-il concevable ? Oui, mais nous devons **choisir** de le créer. Ce nouveau monde correspondrait à une société qui partagerait ses ressources, tout en laissant chacun libre de les produire et de les échanger par l'entremise d'un marché concurrentiel.

Concevoir cela, ce n'est pas de l'utopie, c'est vraiment lancer un processus créateur de la société par les hommes eux-mêmes, éveillés à la conscience de leurs capacités, libérés de l'emprise de la fausse réalité vissée sur la matière qui, jusqu'à présent, les a rendus aveugles et soumis à la fatalité.

*Comment dès lors, passer, sans violence et avec succès, d'un monde tel qu'il est actuellement organisé, à un autre monde ?*

En modifiant la « **génétique** » de nos sociétés. Modifier génétiquement la société consiste à introduire une coupure, une disjonction entre la production des richesses et leur répartition. Il s'agit par là de choisir ensemble et démocratiquement, une règle de partage, transparente, évolutive et révisable.

Cette règle introduit une autre économie dite sociale, en donnant à chaque citoyen, **un revenu d'existence inconditionnel**. Elle est issue du mécanisme de l'économie de marché. On instaurera de la sorte toujours plus de liberté par le biais d'une plus grande égalité monétaire. Que les citoyens de l'humanité entière puissent choisir et maîtriser leur destin, voilà le projet.

Ce chemin est celui du « **libéralisme fraternel** ». Il annonce la venue d'une « **Clémente Économie** ». [...]

Cette liberté de choix est d'autant plus urgente que le plein emploi au sens classique du terme n'est plus possible et qu'il faudra trouver d'autres formes de reconnaissances socio-économiques et de revenus.

*Le revenu de base relève de cette nouvelle dynamique.*

Actuellement, la propriété et le marché se nourrissent de la souffrance d'une masse d'êtres humains. Ils excluent nombre d'hommes et de femmes, ils les rivent à la pauvreté, les condamnent à lutter pour leur survie, ils détruisent des vies. Voilà ce qui est l'évidence. Ce que nous observons aujourd'hui avec le chômage, la flexibilité, la mondialisation, les délocalisations, c'est l'expulsion des travailleurs d'un système capitaliste en voie de dissolution. Par ailleurs, nous ne résistons pas aux tentations de la société de consommation. L'individualisme et l'empire des choses nous dirigent toujours et nous fait espérer qu'en ayant du temps et de l'argent, nous serons heureux.

Or, à la lumière de nos expériences, nous voyons que ce chemin de l'AVOIR POUR ÊTRE en passant par le FAIRE est un leurre et ne mène jamais au bonheur et à la plénitude, car le manque de « choses » existera toujours. En ce XXI<sup>e</sup> siècle, la nouveauté réside dans le fait que nous savons cela.

**La nouveauté, c'est que nous sommes conscients** du meilleur comportement et conscients de ne pas y parvenir, un peu comme l'alcoolique qui ne tient pas ses promesses de sobriété. L'égoïsme de l'individualisme est encore bien présent dans nos sociétés enfermées dans leurs privilèges. Cependant, vu la mondialisation, chacun commence à se sentir à la fois petit élément d'un tout, palpitant et vivant, grandi par l'appartenance à l'unité. Des concepts nouveaux envahissent nos esprits comme *développement durable, éthique, humanitaire, responsabilité collective*, mais hélas, leurs applications concrètes restent encore parcimonieuses.

Développer cette **nouvelle idéologie solidariste**, c'est chercher le chemin d'expansion entre ces deux rives extrêmes que sont la défense de l'individu... et le souci du bien collectif.

Il ne s'agit plus alors d'agrèger les hommes, en les attirant *par aimant* pour les rassembler, les uniformiser dans leurs pensées et leurs actions, mais de trouver le chemin vers l'harmonie. Il s'agit de vivre solidaire dans l'unité, sans trop déterminer les choses, en laissant s'exprimer la liberté individuelle. Tel est le nouveau défi de l'humanité après avoir vaincu la rareté matérielle.

*Somme toute, il nous faut redéfinir « l'utopie ».*

L'utopie n'est pas une fiction rêvée. Elle est représentation imagée et consciente du projet commun. Elle a vocation à se concrétiser. Elle impose un devoir de réalisme immédiat... L'utopie est réaliste.

## II. Vers une société libérale et fraternelle

Actuellement, l'organisation salariale n'est parfaite qu'avec le plein emploi qui est indispensable pour que chacun puisse bénéficier de revenus réguliers et participer aux échanges marchands. Mais aujourd'hui, l'organisation salariale a atteint une sorte de perfection qui la rend fragile et précipite sa fin prochaine. En effet, une fraction grandissante de la société ne bénéficie plus de revenus d'activité et ne subsiste que grâce à la redistribution solidaire de revenus de transferts financés par une sécurité sociale en péril de par la diminution des emplois salariés. Toujours est-il que, par facilité ou dépit, on a remplacé le mot « fraternité » par « solidarité ».

Cette solidarité, souvent compassionnelle, n'est-elle pas un moyen d'éviter de s'interroger sur l'absence de fraternité ou sur notre impuissance à lui donner forme. Être frères, c'est être issus du même sang, d'une même provenance, d'une même source (génétique ou religieuse) et se reconnaître comme tels. Dans cette optique, vivre en société, c'est faire lien, c'est donner à chacun le plein exercice de sa liberté, **c'est institutionnaliser la Fraternité.**

Aussi, percer le mystère de *cet Être en pleine évolution qu'est la société*, c'est découvrir ce que sont les hommes qui la composent, leurs caractères, leurs comportements, leurs fonctions, leurs relations entre eux et leurs relations aux choses. C'est l'homme qui devient le cœur du mystère à dévoiler. Les recherches montrent que tout groupe humain ne se constitue, n'existe et ne perdure que s'il assure à ses membres **Intégration, Différentiation et Sécurité.**

En fait, la société doit être appréhendée comme un système complexe, un organisme vivant où chaque sous-ensemble sélectionné est certes tributaire de mécanismes particuliers, mais aussi affecté par des relations inaperçues et des actions imprévues provenant d'autres parties de l'organisme.

Il nous faut donc, à l'instar du corps humain, dresser *le génome du corps social* afin d'en maîtriser, autant que faire se peut, la complexité. Tel un reptile ou un ver, la société se replie sur elle-même, puis s'étire pour avancer, tirée par ses leaders et se repliant sans cesse pour se recentrer. Parfois, il arrive que le ver se coupe brutalement comme un élastique trop tendu. Les historiens sont témoins de ces mouvements oscillatoires de nos sociétés.

Concrètement, à la manière de *l'effet papillon*, des événements locaux, tels des chiquenaudes, produisent des bouleversements sur l'ensemble complexe de la société. Même si le corps social, dans sa totalité, n'est pas décrypté, et d'ailleurs il semble ne pouvoir jamais l'être, puisqu'il se transforme lui-même, nous pouvons envisager de localiser certains gènes, de les modifier et donc d'orienter l'évolution dans le sens souhaité.

Le gène du changement que nous proposons, c'est de disjoindre la production de la répartition et sortir ainsi de **la confusion entre emploi et revenu**, qui conduit à d'inégales répartitions. L'instauration du revenu d'existence constitue à la fois la première réalisation concrète d'une modification génétique (à effet papillon) et en même temps, la prise de conscience collective de ce mécanisme, puisqu'il sera implanté après une consultation démocratique.

Cette instauration n'est pas une fin en soi. C'est la règle minimale de partage qui s'impose dans la configuration sociale actuelle, la première étape de l'inévitable réorganisation rendue nécessaire par la prodigieuse mutation économique que nous sommes en train de vivre. Elle est l'amorce d'un processus d'évolution sociale vers plus de liberté, d'égalité et de fraternité, qui devrait construire une société moins violente, *plus clémente*, plus sereine, bref plus humaine.

Grâce au revenu d'existence traduit en monnaie, les ressources s'échangent et circulent, irriguant, comme le sang dans le corps humain, les individus-cellules, leur apportant l'énergie vitale. Une part seulement de la population est productrice de richesses et donc, il est indispensable pour l'harmonie du corps que toutes les cellules puissent participer aux échanges. Ne pas allouer cette dose vitale, c'est mettre toute la société en péril. Tant que le plein emploi était assuré, tous les actifs potentiels s'inséraient dans l'organisation et touchaient des revenus primaires. Or **le plein emploi salarial ne reviendra plus et le salariat touche à sa fin.** Cela nous oblige à faire évoluer notre organisation collective autrement. Dans ce cadre, l'instauration inévitable du revenu d'existence est une modification génétique adaptée aux bouleversements de notre environnement et ouvre le chemin d'une évolution maîtrisée.

Par ailleurs, l'introduction d'un revenu d'existence au niveau de l'Union européenne affirmerait grandement la citoyenneté d'une manière à la fois symbolique et concrète. L'opération est tout aussi possible pour le monde entier avec une valeur monétaire qui tienne compte des différents niveaux de vie et de richesse collective de chaque région. Le revenu d'existence est un moyen pour libérer tout être humain sur terre de la pauvreté et de la lutte infernale pour la survie. De plus, il laisse s'exercer la différenciation entre les personnes qui peuvent, dès maintenant, grâce au cumul avec d'autres revenus, *devenir les acteurs de leur avenir*.

Ainsi, nous pouvons désormais créer en conscience, la société que nous choisissons. Avec la règle de partage, nous ferons l'apprentissage de la maîtrise du social. Nous la modifierons démocratiquement selon l'éthique choisie. Pour diminuer par exemple l'écart entre le revenu d'existence et le revenu moyen, on pourrait, *par la fiscalité*, fixer un revenu personnel maximum destiné à un strict usage personnel.

D'un montant très élevé au début, de manière à ne pas décourager, quoi qu'on en pense, le libre désir de s'enrichir sans limite, le revenu en excès par rapport à la norme fixée sera dépensé par le possesseur pour des biens et services collectifs librement choisis par lui comme *l'art, l'humanitaire, les équipements de santé, l'éducation, la préservation de l'environnement*. La personne fortunée aura l'embarras du choix.

### III. La métamorphose

Depuis un demi-siècle, la rareté matérielle est vaincue, mais de nos jours, le manque d'emploi est criant. Une métamorphose est en marche... **un capitalisme cognitif** s'installe progressivement : cela va de la conception jusqu'à la mise à disposition du produit (emballage, publicité, image, marque, distribution...) L'esprit incorporé à ce produit alibi, l'immatériel qu'il contient relève de l'information et du relationnel.

Le facteur principal de cette production est **le capital humain**. Le capital humain, c'est tout le savoir, la compétence, la créativité, l'intelligence... Il concrétise une pensée créatrice, une conception nouvelle pour la donner à voir aux autres, à la leur faire désirer, demander, acquérir, acheter, échanger contre de la monnaie ou une autre équivalence. Dans l'ancien monde de la rareté matérielle, c'était l'appropriation qui sécurisait et par elle que l'on s'enrichissait. Dans l'économie d'abondance matérielle devenant immatérielle, informationnelle et relationnelle, **c'est le partage qui enrichit et l'appropriation qui restreint et qui appauvrit**.

Ainsi, l'homme s'insère dans ce nouveau bouillonnement vital du corps social par son activité, sa créativité, son travail et ses compétences : en un mot, son

capital social. Le capital humain se substitue au capital fixe, comme ce dernier avait jadis supplanté la terre et imposé le salariat. Ses caractéristiques incontournables sont la mobilité, l'intermittence et la flexibilité. Dans ce contexte, l'emploi salarié, contractualisant le travail marchand sous la forme du fameux **CDI (Contrat à Durée Indéterminée)**, est renvoyé vers un passé révolu.

Ainsi, l'ancien plein emploi salarié disparaît à jamais. Si le revenu d'existence tend un filet inconditionnel de sécurité minimale, lisse les fluctuations de revenus produites par l'intermittence du travail d'artiste par exemple, et permet de découvrir ses talents et d'exploiter au mieux son capital humain, il ouvre une béance nouvelle et engendre un risque « positif », celui de la *responsabilité de ses choix*. Par conséquent, nos concitoyens peuvent circuler dans une société ouverte et mobile en participant à l'une et l'autre famille élargie que constituent les entreprises, les syndicats et autres formes d'associations.

Je propose d'appeler cela « **Participat** », successeur du salariat. **Chacun gagne en autonomie sans perdre en sécurité**... De la sorte, *le participant futur osera l'autonomie et le choix de sa vie*. Sa liberté sera d'autant plus réelle qu'il tiendra sa sécurité du corps social. Grâce au développement humain durable comme valeur de référence, le marché boursier engendrera un cercle vertueux d'humanisation de l'économie mondiale et contribuera à la croissance.

Dans ce cadre nouveau, chaque citoyen autonome est porteur de son propre capital humain. Quant aux syndicats, ils devront se trouver un nouveau rôle. En coopérant à la mutualisation des risques, ils se transformeront en véritables syndicats de services, protecteurs de l'individu, et toujours soucieux de traduire les préférences collectives de leurs adhérents. Avec la fin de la rareté matérielle, avec la fin de la monnaie rare, la relation aux choses, qui avait supplanté la relation entre les hommes, perdra de sa prééminence. Une nouvelle idéologie solidariste viendra corriger, voire supplanter l'idéologie individualiste.

Avec l'intermittence des activités rémunérées et la volatilité des revenus supplémentaires d'activité, renforcées par la versatilité de la demande, la règle de partage élaborée dans un sentiment d'appartenance collective, favorisera la réduction des écarts entre les revenus. La liberté va œuvrer en faveur de plus d'égalité dans l'échange car le revenu d'existence permet d'y participer.

*« Si je te donne un œuf et que tu me donnes un œuf, nous avons chacun un œuf ; Si tu me donnes une idée et que je te donne une idée, nous avons chacun deux idées. »*

Voilà l'échange dans toute sa richesse.

D'aucuns, au vu de la mondialisation, parlent d'un « **cerveau planétaire** » où les individus jouent le rôle de neurones mobiles porteurs d'informations et dont « internet » ne serait qu'un premier outil encore primaire.

D'autres craignent que ce processus conduise à une sorte d'uniformisation de la pensée et à l'asservissement. C'est tout le contraire. Si l'information est l'énergie fondamentale du capitalisme cognitif, si son partage est le vecteur essentiel de son exploitation et si, l'avance dans les idées et les projets est le produit de son industrie, alors la diversité, la nouveauté, l'origi-

nalité, plus que l'uniformité, en seront les résultats, à condition cependant que nos sociétés garantissent toujours plus de liberté et d'égalité à chacun et à tous.

**Disjoindre la production de la répartition, commencer par le revenu d'existence et faire évoluer la règle de partage en toute transparence et démocratiquement, c'est oser le premier pas, ensemble !**

Jean-Paul Brasseur  
à partir du livre de Yoland Bresson  
« une clémente économie »

## Opposition de Jean-Marie Harribey au Revenu d'Existence Le revenu d'existence ou l'impensé sur le travail

*Dans le Monde daté du 11 octobre, Yves Zoberman propose un « Plaidoyer pour un revenu d'existence européen ! » Jean-Marie Harribey exprime ci-dessous son désaccord.*

Impossible de lui contester la réalité de la crise qui plombe le social, l'économie, l'écologie et par dessus tout, pourrait-on ajouter, la démocratie. Mais les arguments en faveur de cette proposition afin de sortir de cette situation sont tous très contestables, voire carrément faux.

Nos sociétés connaissent, nous dit-il, la fin de la rareté. Le monde regorge certes de marchandises (une immense accumulation, disait déjà Marx), mais la base matérielle de leur production est en train de s'amenuiser à grands pas, ainsi en est-il des combustibles fossiles, des métaux rares, et de quelques autres ressources. La croissance économique éternelle n'est pas possible.

### Les deux faces de la même erreur

Il faudrait, poursuit-il, séparer emploi et revenu. Mais, quelle que soit la forme juridique de l'emploi (salarié ou non), tout revenu vient du travail. Et on reste ébahi devant la formule : « on peut produire les richesses hors de la sphère de la production ». Quel sens cela a-t-il de produire hors de la production ? Aucun. Mais la formule permet de préparer la mesure choc : financer le revenu d'existence par une taxe sur les transactions financières. Or celle-ci, encore dans les limbes, a pour but essentiel sinon unique de casser la spéculation, de freiner la circulation des capitaux, donc de tarir sa base même, son assiette.

Les auteurs des propositions de financer tel ou tel aspect de la protection sociale par une fiscalité assise sur les transactions financières oublient, à supposer qu'ils l'aient jamais su, que seul le travail peut engen-

drer des revenus pérennes sur le plan global, c'est-à-dire macro-économique.

Et on finit atterré en lisant la conclusion parodiant le fameux théorème d'Helmut Schmidt : « les profits spéculatifs d'aujourd'hui feraient la solidarité de demain et l'utilité sociale d'après-demain », sans se rendre compte que l'un et l'autre sont les deux faces de la même erreur, croire que le profit peut être, d'une façon ou d'une autre, mis au service du social alors qu'il s'agit de la dégradation de celui-ci.

### Validation sociale

Il existe d'autres arguments avancés par les partisans du revenu d'existence. Parmi eux, il y a l'idée que nous héritons tous de la civilisation et des richesses accumulées. Mais aucun revenu n'est versé en puisant sur un stock, ils sont tous engendrés par le flux de l'activité courante. Il y a aussi l'idée qu'un tel revenu versé sans conditions permettrait à chacun de se livrer à une activité autonome créatrice de richesse. Ici se situe le principal problème d'ordre politique : comme ce revenu d'existence serait, par définition, un revenu monétaire et que la monnaie est une institution sociale, l'activité autonome à laquelle se livreraient tous les individus recevant ce revenu ne pourraient pas échapper à une forme ou une autre de validation sociale. Ladite incondicionalité fait l'impasse sur ce problème. Dans les économies capitalistes modernes, il y a deux modes de validation sociale : par le marché ou par la collectivité (à l'échelon étatique, local ou associatif). Aucun individu ne possède l'autorité à valider lui-même l'activité à laquelle il se livre : une auto-validation est un

oxymore. C'est dire combien la validation sociale des activités doit relever de la démocratie.

Au lieu d'imaginer des solutions dont les employeurs en demande permanente de dérégulation, de flexibilisation et de restriction du droit du travail feraient certainement leur miel parce que la collectivité verserait une part de salaire à leur place, il est possible de reconstruire la protection sociale dans le contexte de crise systémique du capitalisme que nous connaissons.

### Réalité humaine ambivalente irrémédiable

Mais en inversant les logiques : réduire le temps de travail pour aider à résorber le chômage et permettre à tous les individus de s'insérer dans toutes les sphères de la vie sociale, au lieu de condamner les uns à travailler davantage et plus longtemps, et les autres à rester sur la touche avec des bribes de revenu indécentes ; reconverter l'industrie et l'agriculture vers des productions soutenables ; limiter drastiquement l'éventail des revenus, en amont dans les entreprises, et en aval par la fiscalité progressive ; démocratiser l'entreprise au lieu du pouvoir réservé aux actionnaires ; et, bien sûr, briser la finance et ses institutions spéculatives. Une société

solidaire et une économie douce ne peuvent être envisagées sans que les rapports sociaux imposés par le capitalisme le plus violent que le monde ait connu ne soient questionnés et bouleversés. Il est à craindre que, sous couvert d'un principe parfaitement justifié – tout le monde a droit à un revenu décent –, la proposition du revenu d'existence fasse l'impasse sur un débat philosophique fondamental : loin des illusions sur sa fin prochaine et, corrélativement, sur la fécondité de la finance, le travail est une réalité humaine ambivalente, sans doute irrémédiablement : contraignant et aliénant d'un côté, et source d'intégration et de reconnaissance sociales de l'autre.

D'où l'importance de la validation collective de toutes les activités utiles. Cette condition, dans une société réellement démocratique, ne serait pas une contrainte mais une source d'enrichissement dans un autre sens qu'économique.

Jean-Marie Harribey  
Le Monde.fr | 20.10.2014

## Réponse à Jean-Marie Harribey

*Jean-Eric Hyafil réfute avant tout l'argumentation de Jean-Marie Harribey sur les fondements économiques du revenu universel ; Il en profite pour démontrer les possibilités de transformations dont le revenu universel est porteur et qui pourraient nous permettre de répondre à certains enjeux contemporains.*

Il faut d'abord affirmer les points d'analyse que nous partageons avec Jean-Marie Harribey. Comme lui, nous pensons aussi que les propriétaires du capital s'attribuent dans le monde une part trop élevées des revenus. Et comme Jean-Marie Harribey – et contrairement à ce que la lecture rapide de nos idées pourrait laisser croire – nous pensons que le travail est source de reconnaissance et d'intégration sociales, mais d'un travail libéré de l'obligation de rentabilité immédiate.

L'analyse de Harribey se différencie de la nôtre à trois niveaux :

1. suivant l'analyse marxiste, Harribey remet en question la légitimité du profit et de la rente alors que nous défendons sa meilleure répartition ;
2. il estime que seul le travail rémunéré est créateur de valeur alors que nous estimons qu'il existe des formes de travail qui créent de la richesse marchande ou non-marchande mais ne peuvent être directement rémunérées ;

3. enfin, il estime que seul le marché et le pouvoir politique sont en mesure de sélectionner les activités utiles socialement, alors que nous affirmons la capacité du citoyen autonome et organisé à initier et développer des projets grâce au revenu universel qui n'auraient pu voir le jour s'ils avaient du attendre validation par le marché ou le pouvoir politique.

*Premièrement, pour Jean-Marie Harribey, seul le travail est créateur de valeur.*

À ce titre et suivant l'analyse marxiste, la rémunération du capital n'est qu'une ponction sur la valeur créée par le capital, et l'appropriation privée du capital est vectrice d'exploitation. Il est vrai qu'une part non-négligeable des profits extraits par les multinationales est liée à l'exploitation d'une main d'œuvre incapable de faire valoir ses droits – notamment en Asie – et à la mise en concurrence mondiale des travailleurs. Mais

l'autre partie du profit, c'est ce qui permet de rentabiliser un investissement fait par des entrepreneurs privés, c'est ce qui récompense leur prise de risque, mais aussi une innovation particulière ou un choix d'investissement qui se sont avérés judicieux.

Selon nous, il n'est pas à l'ordre du jour de remettre en cause ni l'appropriation privée du capital ni le profit. Toutefois, nous souhaitons lutter contre les injustices dont la concentration du capital est la source. Nous nous inscrivons dans la tradition du révolutionnaire Américain et Français Thomas Paine (1797), qui le premier a formulé une proposition financée de revenu universel. Thomas Paine se rendait bien compte que la répartition très inégale des terres en France et en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle était nous seulement illégitime – du fait que la terre, don de la nature, ne saurait être appropriée par une minorité – mais aussi la source de grandes inégalités. Mais il estimait aussi que l'appropriation privée des terres était le moyen le plus efficace pour les rendre productives. Il estimait alors nécessaire de taxer la rente procurée par la propriété de la terre et de redistribuer les recettes à tous sous forme d'une dotation universelle, comme compensation de cette confiscation initiale des terres.

Aujourd'hui, ce n'est pas uniquement la propriété foncière, mais la propriété du capital en général qui est source de grandes inégalités. Et comme l'a montré Thomas Piketty, la concentration du capital et des revenus est cumulative dans une économie où la rémunération du capital est supérieure au taux de croissance. En outre, les entreprises dont les innovations détruisent le plus d'emplois jouissent d'une situation de monopole naturel – il s'agit d'industries de réseau dans lesquels le monopole est optimal –, ce qui accélère d'autant plus la concentration du capital et des profits. Les profits ressemblent de plus en plus à des rentes et la situation actuelle peut être comparée à celle de l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle où la confiscation des terres par les grands propriétaires condamnait les paysans à la misère ou à l'exploitation par le capital industriel.

Nous ne proposons pas la confiscation du capital à ses propriétaires. Mais tout comme Thomas Paine, nous estimons que rien ne saurait justifier l'appropriation de l'entièreté de ses fruits par une minorité et défendons la redistribution d'une part à la collectivité. Tout comme James Meade plus tard (« prix Nobel d'économie » en 1977), nous estimons qu'une partie substantielle du patrimoine industriel est issu d'un travail ancien et qu'il constitue à ce titre un héritage collectif dont il faut distribuer à tous les fruits. Cela peut éventuellement prendre la forme d'un impôt sur le patrimoine à la Piketty plutôt que d'un impôt sur les sociétés. Une telle proposition aurait le mérite de faire contribuer le plus les entreprises qui substituent

du capital au travail salarié sans pour autant décourager l'investissement.

En outre, comme le souligne Jean-Marie Harribey, les ressources naturelles comme les « combustibles fossiles, les métaux rares... » s'épuisent. Ces ressources naturelles donnent elles aussi lieu au versement d'une rente pour ses propriétaires, rente qui explose à mesure que la ressource se fait rare. Comme Thomas Paine, nous devons affirmer que l'appropriation privée de ces ressources ne saurait être justifiée et que la rente qu'elles occasionnent devrait être reversée toute ou partie à tout le monde.

*Deuxièmement, Jean-Marie Harribey estime que seul le salaire (ou le revenu des indépendants) peut sanctionner le travail qui est source de valeur.*

Il ignore ainsi le fait que le travail se développe aujourd'hui sous des formes multiples qui ne peuvent être rémunérées directement dans le cadre restreint de l'emploi (salarié ou non).

Il ne faudrait pas que l'on caricature notre propos. Nous ne parlons pas ici du travail des parents pour éduquer leurs enfants, puisqu'il s'agit avant tout de travail pour soi, ou plutôt pour sa famille. Nous parlons encore moins de la contrainte que représente l'aide aux personnes dépendantes, car celle-ci doit être couverte par un système de redistribution ciblé dont la logique assurantielle ne relève pas du revenu universel mais plutôt de la Protection Sociale.

Nous parlons ici du travail dans l'économie collaborative qui se développe, où chacun apporte ses savoirs et ses compétences à des projets sans attendre aucune contrepartie, participant ainsi au développement de la richesse collective (marchande ou non). Nous parlons aussi de tous ces projets culturels, ces activités associatives, ces initiatives citoyennes ou militantes, ces moments de formation et d'échange de savoir, qui participent de logiques de coopération sans donner lieu à aucune rémunération. Ces activités ne sont pas seulement des moments de production non-marchande et de participation à la vie citoyenne ; ils sont aussi l'occasion de se former, d'échanger des connaissances et d'acquérir des compétences – dans l'organisation d'événements, la communication, etc. – qui pourront par la suite être valorisées dans l'entreprise. A l'ère du capitalisme post-industriel, ce sont justement ces échanges de savoirs et de compétences qui sont aussi au fondement de la création de valeur .

Dans toutes ces activités, il serait impossible (et même nuisible) d'identifier ceux qui ont participé à la production de richesse afin de leur verser un salaire, justement parce que l'acte de production y est par

essence collectif. Ainsi, seul un revenu universel peut être la contrepartie de ce travail collectif.

Enfin, Jean-Marie Harribey estime qu'il n'y a que deux modes valables de sélection des activités sociale : par le marché ou par la collectivité. Autrement dit, pour qu'une activité ait le droit d'émerger, il faut soit qu'elle soit rentable et qu'une banque soit prête à la financer, soit que l'État ou une collectivité locale accepte de la subventionner. Il y a aussi les associations pour Jean-Marie Harribey. Mais soyons honnête, la plupart des associations ne pourraient survivre sans les subventions publiques, si bien qu'elles sont subordonnées de fait au pouvoir politique. Et la démocratie participative ne peut éclore dans une société comprimée par la précarité.

Il ne s'agit pas de remettre en cause la capacité du marché à sélectionner les activités utiles par le critère de rentabilité ni celle du pouvoir politique à offrir le meilleur service public. Mais contrairement à Jean-Marie Harribey, nous estimons que les citoyens, collectivement ou individuellement, sont porteurs de projets et d'innovations, marchands ou non, que ni le marché ni le pouvoir politique n'auraient pu faire émerger. Un revenu universel permettrait de leur donner l'autono-

mie nécessaire pour développer tel projet d'entreprise qu'aucune banque n'aurait été prête à financer, tel projet associatif que la municipalité refusait de subventionner, etc.

Autant de projets et d'innovations qui seront nécessaires pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux que nous allons traverser dans ce siècle. Mais aussi autant de projets dans lesquels l'individu pourra se réaliser et s'intégrer en tant que travailleur, car loin de remettre en question le travail, le revenu universel permet son épanouissement sans que le critère de rentabilité entre nécessairement en ligne de compte.

Alors effectivement, le revenu universel ne suffira pas. Effectivement, il faut réguler les marchés financiers (et la taxe Tobin ne saurait d'ailleurs suffire à financer un revenu universel), il faut réaliser les investissements verts qui permettront la transition écologique et taxer les activités polluantes, favoriser une meilleure répartition des emplois, etc. Mais il faut aussi donner aux individus les moyens de réinventer ce futur à la fois excitant et effrayant qui s'offre à eux, et le revenu universel est l'un des outils qui peut participer à cela.

*Jean-Éric Hyafil*

## Réponse de Jacques Berthillier à Jean-Marie Harribey.

*Cette réponse complète celle de Jean-Éric Hyafil à laquelle nous souscrivons totalement.*

En premier lieu, si Jean-Marie Harribey donne, à juste titre, une place prépondérante au travail en tant que facteur essentiel dans la création de la richesse, il néglige, cependant, l'apport du travail des générations antérieures pourtant déterminant sur notre efficacité collective, notre productivité, notre aptitude à créer, à innover. À notre naissance, nous sommes immergés dans la société qui nous accueille, avec son histoire, ses coutumes, sa culture, ses connaissances, ses infrastructures, son organisation économique et sociale, son mode de gouvernement, en fait, avec ce que l'on nomme aujourd'hui le « capital social collectif ». Or, on tend à oublier qu'il conditionne dans une large mesure nos performances. Sinon, comment expliquer les différences d'efficacité dans le travail selon le niveau de développement des nations ? À effort égal, nous n'obtenons pas le même résultat selon le capital social collectif dont nous héritons.

Yoland Bresson est le premier économiste à l'avoir mis en exergue. À partir de ses travaux, il détermine

le revenu de ce capital collectif à 14 % du PIB. Son montant en valeur monétaire est donc propre à chaque pays. À notre naissance nous héritons de ce capital sans y avoir contribué. En revanche, par notre travail et notre intelligence, il est de notre devoir de l'enrichir au bénéfice des générations montantes, afin de leur transmettre une société encore plus performante, libérant davantage l'homme des tâches peu valorisantes, au profit d'activités choisies et d'un temps libre accru, facteurs d'enrichissement et d'épanouissement personnels et collectifs.

Le revenu du capital social collectif dont nous héritons ne peut, au nom de l'équité, être accaparé par quelques privilégiés. Il faut donc le distribuer à chacun de nous en parts égales, tout au long de notre vie, par le biais d'un Revenu d'Existence inconditionnel, c'est-à-dire sans la moindre contre partie en travail puisque ce revenu dépend, pour l'essentiel, du travail des générations qui nous ont précédées.

En second lieu, Jean-Marie Harribey oppose au Revenu d'existence une meilleure répartition du travail. Or, ces deux réformes ne sont nullement incompatibles. Elles sont même nécessaires et complémentaires, surtout si l'on se projette sur un horizon à long terme. Keynes en 1930 pensait qu'en l'an 2 000 on ne travaillerait plus que 20 heures par semaine en moyenne. Si sa prévision fut trop optimiste il n'en demeure pas moins que grâce au progrès de la science et de nos organisations la durée du travail ne cessera de diminuer, surtout si l'on modère notre consommation pour ne pas tarir nos ressources rares et polluer encore davantage notre planète. Quelles en seront les conséquences économiques pour les activités de faible qualification, difficilement mécanisables et pourtant indispensables ? Dans l'hypothèse où pour ces qualifications les rémunérations mensuelles seraient intégralement maintenues après RTT, leur coût horaire augmenterait et sortirait pour la plupart de l'acceptabilité du marché. C'est déjà ce que l'on constate pour certains métiers qui ne subsistent que subventionnés

ou non payés directement par leurs bénéficiaires. Pour maîtriser les coûts horaires des travaux peu qualifiés, il faudra compenser au moins en partie la perte de rémunération correspondant à l'horaire réduit. Le Revenu d'Existence en sera l'un des moyens et il représentera un % d'autant plus élevé dans les revenus que les revenus d'activité seront plus faibles. C'est ainsi que petit à petit les revenus indispensables aux ménages et au fonctionnement de l'économie seront de plus en plus déconnectés du travail. De façon imagée on peut dire que l'on va progressivement distribuer « le salaire des robots », en réalité le produit du capital social collectif. Le revenu d'existence augmentera donc naturellement avec le développement de la société et la réduction progressive de la durée du travail. En cela réduction de la durée du travail et Revenu d'Existence vont de pair et ne s'opposent nullement.

*Jacques Berthillier*

## Nouvelles de l'association

Le mercredi 10 décembre 2014 lors de son assemblée générale extraordinaire

l'Aire élira son nouveau Président

Lycée Louis Le Grand, 123 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Salle M 172 ou petit parloir, de 17 h à 19 h

## Prochaines réunions de l'AIRE en 2015

Lycée Louis le Grand, 123 rue St Jacques, 75005 Paris à 17 heures, salle M 172 ou petit parloir

Mercredi 7 janvier,

Mercredi 11 février

Mercredi 11 mars